

PREVENTION

COMPTE RENDU REUNION DU 30/11/2023

Présents : J. BELPALME – A. BERNARD – A. DEVEYLE - G. JACUZZI - C. LEROY – M. MAITRE - P. PITARD.

Excusés : A. BOZONNET - J. MALIN.

1/ Approbation du compte rendu de la réunion du 26/10/23

Approuvé

2/ Matches sensibles

La Commission est toujours en recherche de délégués, et reste à la disposition des personnes qui souhaitent de plus amples renseignements, et/ou qui veulent intégrer l'équipe en place. Merci d'envoyer un courriel au Secrétariat du District : district@ain.fff.fr à l'attention de la Commission des Délégués.

3/ Fiches prévention

Championnats	Nombre de fiches Renvoyées	Nb commentaires « réservés »	Nb commentaires « très réservés »
D3	62	3	4
D4	90	5	1
D1 FEMININES	33	1	1
U18	131	4	3
U18 FEMININES	32	3	0
U15	143	11	4

4/ Rôle des Délégués du Club

La Commission tient à rappeler ci-dessous l'article 37 :

« Article 37 – Délégués du Club :

Il ne s'agit pas du délégué du District qui représente cet organisme lors de certains matchs. Il ne s'agit pas non plus d'un ramasseur de balles.

Partant du principe que les clubs qui reçoivent sont chargés de la police du terrain (ref. R.G. de la FFF), cette délégation est une chose sérieuse qui ne peut être confiée au hasard. Il est indispensable que ce rôle soit confié à un dirigeant ou joueur licencié du club, possédant une bonne connaissance des règlements. Celui-ci est obligatoirement inscrit sur la feuille de match, à la rubrique « Délégués ». A l'occasion de chaque rencontre, le club recevant doit fournir un ou deux « délégués de club » dûment licenciés suivant le niveau de compétitions.

37.1) Obligations

Tout club recevant est dans l'obligation d'avoir sur le terrain un ou plusieurs délégués munis d'un brassard sous peine d'amende.

. Seniors D1 à D4 : 2 délégués

. Seniors D5 : 1 délégué

. Coupes de l'Ain E. Faivre/Groupements/Morandas : 2 délégués

. Seniors féminines : 1 délégué

. U18 et U15 : 1 délégué

. Foot à 8 et à 5 : 1 délégué, sachant qu'en son absence, c'est le responsable de l'équipe recevante qui remplit ce rôle (dans ce cas, il n'est pas nécessaire que le délégué soit muni d'un brassard).

Ces délégués doivent être présentés à l'arbitre avant le coup d'envoi pour recevoir s'il y a lieu ses directives, et leur nom est inscrit sur la FMI.

37.2) Ses missions

→ Avant le match

- . Etre au minimum présent au stade 1 heure avant le coup d'envoi
- . S'assurer du bon équipement du terrain (traçage, filets, piquets de coin, drapeaux de touche) et de la propreté des vestiaires et sanitaires.
- . Veiller à la sécurité des installations.
- . Accueillir et se présenter aux arbitres, aux dirigeants visiteurs.
- . S'inquiéter de la couleur des maillots.
- . Se mettre à la disposition du délégué officiel le cas échéant.
- . Mettre la FMI à la disposition des équipes en présence une heure avant la rencontre.
- . Vérifier le nombre de ballons à présenter à l'arbitre.
- . En cas d'absence d'arbitre, s'assurer de la désignation d'un arbitre, en respectant les conditions prévues par les règlements du District.
- . Accompagner les équipes et les arbitres jusqu'au terrain.

→ Pendant le match

- . Veiller à la tenue et la composition des bancs de touche.
- . Ne pas laisser pénétrer des spectateurs à l'intérieur de la main courante.

→ A la mi-temps

- . Accompagner les arbitres jusqu'aux vestiaires.
- . S'assurer du règlement des frais et indemnités dans le vestiaire arbitre.
- . Accompagner de nouveau les arbitres au terrain.

→ Après le match

- . Organiser la sortie des arbitres, des joueurs et des officiels du terrain aux vestiaires.
- . Veiller à ce que la FMI soit bien remplie
- . Assurer la sécurité des arbitres et de l'équipe visiteuse dans le stade et à la sortie.
- . En cas d'incident, adresser un rapport au District. »

5/ Soirée des récompenses à ATTIGNAT du 10/11/2023

Cette soirée conviviale a été très appréciée, et la Commission Prévention remercie toutes les personnes qui ont contribué à sa réussite, ainsi que le public très nombreux ayant fait le déplacement.

6/ Clubs à aider

Les membres de Commission Prévention continuent leurs visites dans les clubs à aider.

7/ Bénévoles du mois

La Commission a procédé au tirage au sort des bénévoles du mois pour le mois de :

- . Novembre 2023 : Valérie NICOLAS (Ambronay)

Fin de la réunion 21h15

Prochaine réunion : jeudi 21/12/2023 à 18 h au District.

Les Co-Présidents,
Jean BELPALME et Alain BERNARD